

## GROUPE OPEN

Société à Conseil d'Administration au capital de 1 640 529 EUR.

Siège social : 97 à 103, Boulevard Pereire, 75017 Paris.

348 975 087 R.C.S. Paris.

### POUVOIR

Je soussigné(e) <sup>1</sup>

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

titulaire de .....obligations émises par GROUPE OPEN le 19 octobre 2007 sous forme d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables pour un montant nominal de 40.000.000 euros constitue pour mandataire, sans faculté de substituer,

M .....

Afin de me représenter à l'assemblée générale des titulaires d'obligations convoqués par le Représentant de la masse des porteurs d'obligations en Assemblée Générale le **12 Septembre 2011 à 9 heures** (heure de Paris), **97 Boulevard Pereire, 75017 Paris, France<sup>2</sup>**, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- Nomination du représentant permanent de la masse des porteurs d'Obligations ;
- Renonciation des porteurs d'Obligations aux deux cas d'exigibilité anticipée des Obligations prévus dans la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés le 25 septembre 2007 sous le numéro 07-0328
- Dépôt au siège social de la feuille de présence, des pouvoirs des obligataires représentés et du procès-verbal de la présente Assemblée Générale

En conséquence, assister à l'Assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes Assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

---

<sup>1</sup> Le signataire du pouvoir est prié d'inscrire très exactement, à la suite, ses nom (en majuscule d'imprimerie), prénom usuels et adresse. Si le signataire du pouvoir n'est pas le titulaire des titres (par exemple : administrateur légal, tuteur) il doit mentionner la qualité en laquelle il signe le pouvoir.

<sup>2</sup> Au cas où l'assemblée ne pourrait valablement délibérer faute de quorum, une autre assemblée sera convoquée ultérieurement à une date à communiquer à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour.

Merci de renvoyer le présent pouvoir à :

**GROUPE OPEN SA**

Direction Juridique-Vanessa MICHARD

97 Boulevard Pereire

75017 PARIS

Tél 01 40 53 36 44

Fax 01 40 53 35 01

[vanessa.michard@open-groupe.com](mailto:vanessa.michard@open-groupe.com)

*Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L.228-62 du Code de commerce, ne peuvent représenter les obligataires aux assemblées générales, les gérants, administrateurs, membres du directoire et du conseil de surveillance, directeurs généraux, commissaires aux comptes ou employés de la société débitrice ou des sociétés garantes de tout ou partie des engagements de ladite société, ainsi que leurs ascendants, descendants et conjoint et que, conformément aux dispositions de l'article L.228-63 du Code de commerce, la représentation d'un obligataire ne peut être confiée aux personnes auxquelles l'exercice de la profession de banquier est interdit ou qui sont déchues du droit de diriger, d'administrer ou de gérer une société à un titre quelconque.*

Fait à : ..... le : .....

**Signature et titre**

**NOTE IMPORTANTE**

LES PORTEURS D'OBLIGATIONS DEVRONT OBTENIR UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION EN COMPTE AUPRÈS DE LEUR INTERMEDIAIRE HABILITE EUROCLEAR FRANCE. CETTE ATTESTATION D'INSCRIPTION EN COMPTE DEVRA ETRE DATEE, AU PLUS TARD, DU 12 SEPTEMBRE 2011.

LE PRÉSENT FORMULAIRE VAUT POUR LES ASSEMBLÉES SUCCESSIVES CONVOQUÉES AVEC LE MEME ORDRE DU JOUR. IL EST PRÉCISÉ QU'EN CAS DE SECONDE CONVOCATION, LES PORTEURS D'OBLIGATIONS DEVRONT OBTENIR UNE NOUVELLE ATTESTATION D'INSCRIPTION EN COMPTE AUPRÈS DE LEUR INTERMEDIAIRE HABILITE EUROCLEAR FRANCE.